



**Bourgvallées**  
vivre naturellement



NEWS

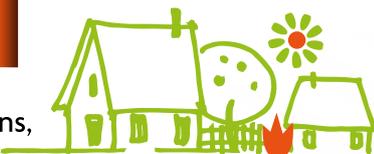
juin  
2017

infos

n° 3

## Édito

Valléennes et Valléens,



## Embellir et protéger

**Le fleurissement des espaces publics s'étend encore cette année avec la création de nouveaux massifs, du paillage végétal varié et nouveau, mais également de nouvelles variétés de plantes... Le concours des maisons fleuries, lui, est reconduit, car il encourage les particuliers à accompagner nos quatre communes historiques dans l'embellissement général du territoire de Bourgvallées.**



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, nous sommes passés au **zéro phyto**. Cette décision vise à protéger notre environnement et à encourager nos habitants à faire de même. Ceci nous conduit vers de nouvelles pratiques de désherbage qui ne peuvent être que mécaniques. Nous étudions en ce moment, après plusieurs démonstrations, la possibilité d'acquérir du matériel mécanique spécifique au désherbage, afin de réduire le temps passé par nos

agents tout en maintenant de bonnes conditions de travail. Les choix sont faits conjointement avec les élus et les agents. Ces nouveaux équipements devraient pouvoir être financés à hauteur de 50 % par l'agence de l'eau.

Ces nouvelles pratiques illustrent bien notre devise «*vivre naturellement*».

### Par ailleurs, les dossiers se poursuivent :

- Ouverture de la boulangerie pâtisserie, multi-services de Saint-Romphaire le 1<sup>er</sup> juillet
  - Réaménagement complet d'un logement à La Mancellière-sur-Vire pour une mise en location prévue avant la fin de l'année 2017
  - Réflexion avancée sur l'ouverture d'une bibliothèque médiathèque sur la commune de Bourgvallées (peut être sur 2 sites)
  - Reprise sous maîtrise d'ouvrage communale de la salle d'activités multiples et sportives que Saint-Lô Agglo a refusé de prendre à son compte, mais pour laquelle elle attribue un fonds de concours de 400 000 euros.
- Je reviendrai sur ce dossier plus en détail dans le prochain bulletin.

**Bonnes vacances à vous tous.**

Henri-Paul TRESSEL  
Maire



# Méthode de calcul des taux d'imposition votés par le conseil municipal de Bourgvallées en 2017

La disparition de la Communauté de Communes de Canisy au 31 décembre 2016 et sa fusion avec Saint-Lô Agglo au 1<sup>er</sup> janvier 2017 a entraîné un recalcul des taux d'imposition des 3 taxes : taxe d'habitation, taxe du foncier bâti, taxe du foncier non bâti.

Les taxes liées aux commerces et entreprises sont en totalité reprises par Saint-Lô Agglo et donnent lieu à une compensation financière dans le budget de Bourgvallées.

Partant du principe que la répartition des transferts de compétences de la Communauté de Communes de Canisy entre la commune de Bourgvallées et Saint-Lô Agglo ne doit pas augmenter la pression fiscale chez le contribuable ; le conseil municipal de Bourgvallées a voté pour 2017 les taux moyens suivant :

	TH	FB	FNB

- Taxe d'habitation : 6.26 %
- Taxe du foncier bâti : 12.32 %
- Taxe du foncier non bâti : 13.03 %

En 2016, les taux moyens de Bourgvallées et la Communauté de Communes de Canisy étaient les suivants :

	TH %	FB %	FNB %
Communauté de Commune de Canisy 2016	10.2	9.18	16.25
<b>Bourgvallées 2016</b>	<b>8.29</b>	<b>7.65</b>	<b>17.26</b>
<b>Total %</b>	<b>18.49</b>	<b>16.83</b>	<b>33.51</b>

En 2017, les taux moyens votés par Bourgvallées et ceux de Saint-Lô Agglo sont :

	TH %	FB %	FNB %
Saint-Lô Agglo 2017	12.23	4.51	10.85
<b>Bourgvallées 2017</b>	<b>6.26</b>	<b>12.32</b>	<b>13.03</b>
<b>Total %</b>	<b>18.49</b>	<b>16.83</b>	<b>23.88</b>

La loi impose une règle de lien entre la TH et le FNB. Une TH à 6.26 % obligeait un FNB à 13.03 %.

Lors de la création de la commune de Bourgvallées, il a été convenu qu'un lissage des taux serait effectué sur une période de 12 ans pour permettre aux 4 communes historiques d'arriver à des taux identiques en 2029 sur l'ensemble du territoire de Bourgvallées.

Le tableau ci-contre donne les taux qui vont être appliqués en 2017 sur les bases d'imposition des 4 Communes.

	TH		FB		FNB	
	Bases €	Taux %	Bases €	Taux %	Bases €	Taux %
Gourfaleur	399 500	6.5	262 000	9.17	69 700	12.81
La Mancellière-sur-Vire	426 900	3.6	280 100	11.22	56 900	2.68
Saint-Romphaire	589 800	6.1	355 600	10.18	87 500	16.02
Saint-Samson-de-Bonfossé	706 900	7.87	444 400	16.58	53 900	19.39

## Après de longs mois d'attente, la SARL LA-MI-DO-RE boulangerie pâtisserie multi-services a ouvert le samedi 1<sup>er</sup> juillet.

Stéphane MOULAN et Chantal RAY installés depuis 4 ans à Montsecret dans l'Orne n'avaient aucune perspective de développement à cause de locaux exigus (80 m<sup>2</sup>), et ont eu une belle opportunité de venir s'installer à **Saint-Romphaire** dans des locaux bien fonctionnels et avec des places de parking.

Leur activité est très diversifiée : boulangerie, pâtisserie, sandwicherie, pizzas, épicerie avec un rayon produits locaux, presse, gaz, etc.

**Ouvert lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 6h30 à 20h00, le dimanche fermeture à 13h30 - fermeture hebdomadaire le jeudi.**  
Tél. : 02 33 57 87 80



# Objectif zéro phyto



Avec le vote par l'Assemblée nationale, le 23 janvier 2014, de la loi interdisant l'usage de pesticides dans les espaces verts publics à partir de 2020, la marche vers le «zéro phyto», enclenchée notamment par le Grenelle de l'Environnement, dispose désormais d'un calendrier et d'un cadre législatif. Les élus de la commission espaces verts ont décidé d'anticiper la démarche.

La commune nouvelle de Bourgvallées vient de signer une charte d'entretien avec la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (Fredon).

C'est le niveau le plus élevé qui a été retenu, à savoir ne plus traiter chimiquement.

D'une superficie de 31,5 km<sup>2</sup>, Bourgvallées a une surface importante d'espace public et, donc, un gros travail d'entretien.

Depuis début 2017, la municipalité a fait le choix de ne plus utiliser de produits chimiques.

## Le désherbage mécanique

La commission espaces verts étudie la possibilité d'équiper les trois employés communaux d'un désherbeur vapeur qui détruit les mauvaises herbes grâce à un choc thermique de plus de 150°.

A terme, ce changement de méthode de travail, plus écologique aura donc un impact non négligeable sur l'eau et les milieux naturels.

Les élus de la commission espaces verts incitent les habitants à ne plus utiliser de produits chimiques pour l'entretien.



La commission communication vient de lancer le site internet [bourgvallees.fr](http://bourgvallees.fr)

Vous trouverez des informations sur :

- Les horaires d'ouverture des mairies
- La jeunesse (liste des assistantes maternelles, tarifs cantines, centres de loisirs, garderies...)
- Les services (santé, commerces, artisans, les horaires des transports MANEO, les horaires d'ouverture de l'agence postale communale, les tarifs de location des salles des fêtes...)
- Les travaux en cours sur la commune
- Les associations, les manifestations et festivités à venir, etc.



Site réalisé avec Campaignal.fr

Accueil du site

**BOURGVALLEES**

BOURGVALLEES, Commune Nouvelle, est née le 1er janvier 2016.

Elle est le fruit du regroupement des 4 communes historiques de Gourfaleur, La Mancellière sur Vire, Saint Romphaire et Saint Samson de Bonfosse.

Elle regroupe 2600 habitants sur une superficie de 31,5 kilomètres carrés et est située au sud de Saint-Lô, dans le centre du département de la Manche, en direction du Mont Saint Michel par la voie de la Liberté : route départementale 599.

Site de Bourgvallées Comptoir.com

**Météo**

Aujourd'hui 19°/19°  
Plus nuageux

18/18° Plus nuageux

18/19° Soleil

10/18° Nuageux

21/22° Soleil



## Concours de fleurissement

Pour accentuer l'embellissement déjà bien abouti de nos quatre communes historiques grâce à la réalisations de plusieurs massifs, les habitants souhaitant participer au concours des maisons fleuries doivent s'inscrire impérativement avant le 10 juillet, le jury passant avant la fin juillet.

Les différentes catégories sont : maisons avec jardin, maisons sans terrain, commerces et entreprises, corps de ferme. La remise des prix aura lieu à l'automne.



■ Saint-Romphaire

■ La Mancellière-sur-Vire

Villes et Villages Fleuris

■ Saint-Samson-de-Bonfosse

■ Gourfaleur



# Ouverture d'un institut de beauté à Saint-Samson-de-Bonfossé

Depuis le 2 mai dernier, Mylène DESLANDES, l'enfant du pays a ouvert son institut de beauté «Belle & Naturelle» à proximité de la pharmacie.

Mylène vous y accueille tous les jours pour des soins du visage et du corps, de l'épilation, de la manucure, du maquillage...

et précise :

«je n'utilise que des produits bio, naturels et français !»

## Ouverture :

- lundi de 14h00 à 19h00
- mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00
- mercredi de 9h00 à 12h00
- samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00 et le midi sur rendez-vous.



E-Mail : institut.ben@gmail.com

Site : belleetnaturelle.fr

Tél. : 02 14 39 21 63



## Festivités



Restez connectés  
rejoignez-nous sur Facebook  
[www.facebook.com/Bourgvallées Commune Nouvelle](http://www.facebook.com/Bourgvallées Commune Nouvelle)

Date	Thème	Lieu	Organisation
13 juillet	- Entrecôtes-Frites/Bal populaire	Saint-Samson-de-Bonfossé	Comité des Fêtes
<b>15 juillet</b>	- Retraite aux flambeaux et verre de l'amitié chez M. le Maire	Saint-Samson-de-Bonfossé	Comité des Fêtes
16 juillet	- Fête patronale	Saint-Samson-de-Bonfossé	Comité des Fêtes
<b>20 août</b>	- Fête patronale	Saint-Romphaire	Comité des Fêtes
26 août	- Rallye pédestre	La Mancellière-sur-Vire	Comité des Fêtes
<b>3 septembre</b>	- Fête patronale	Gourfaleur	Comité des Fêtes
7 septembre	- Assemblée générale	Saint-Samson-de-Bonfossé	Club 3 <sup>e</sup> âge et retraités
<b>8 septembre</b>	- Soirée chouquettes - Inscriptions 2018	Saint-Samson-de-Bonfossé	La Samsonnaise
8 et 9 sept.	- Sortie au Puy du Fou	Saint-Samson-de-Bonfossé	Club 3 <sup>e</sup> âge et retraités
<b>15 septembre</b>	- Concours de belote	Saint-Samson-de-Bonfossé	Club 3 <sup>e</sup> âge et retraités
15 septembre	- Journée du Patrimoine - Concert	La Mancellière-sur-Vire	Ass. Saint-Jean Baptiste
<b>1<sup>er</sup> octobre</b>	- Poule au pot	Saint-Samson-de-Bonfossé	Club 3 <sup>e</sup> âge et retraités
21 octobre	- Soirée Paëlla	Saint-Ebremond-de-Bonfossé	FC 3 Rivières
<b>3, 4 et 5 nov.</b>	- Théâtre	Saint-Samson-de-Bonfossé	La Samsonnaise
4 novembre	- La Folie des Années 80	Hall des Expositions - Saint-Lô	FC 3 Rivières
<b>10, 11 et 12 nov.</b>	- Théâtre	Saint-Samson-de-Bonfossé	La Samsonnaise
11 novembre	- Poule au pot	La Mancellière-sur-Vire	Club des aînés
<b>16 novembre</b>	- Repas du club	Saint-Samson-de-Bonfossé	Club 3 <sup>e</sup> âge et retraités
17 novembre	- Concours de belote	Saint-Samson-de-Bonfossé	Club 3 <sup>e</sup> âge et retraités
<b>19 novembre</b>	- Loto	Quibou	FC 3 Rivières
26 novembre	- Vétathlon pour «Léo»	Saint-Samson-de-Bonfossé	La Samsonnaise
<b>8 décembre</b>	- Loto Téléthon	Saint-Romphaire	CCAS
16 décembre	- Arrivée du Père Noël	Saint-Samson-de-Bonfossé	Associations regroupées
<b>21 décembre</b>	- Goûter de Noël	Saint-Samson-de-Bonfossé	Club 3 <sup>e</sup> âge et retraités

### La mairie de Saint-Samson-de-Bonfossé

est ouverte au public les lundi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30. L'ensemble des démarches administratives peuvent y être effectuées par tous les habitants de Bourgvallées.

Les permanences habituelles restent organisées dans les communes déléguées :

- **Gourfaleur** : le lundi de 13h30 à 15h00 et le jeudi de 17h00 à 19h00
- **La Mancellière-sur-Vire** : le mardi de 17h00 à 19h00 et le vendredi de 10h30 à 12h30
- **Saint-Romphaire** : le mardi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 17h00 à 19h00



**OUVERTURES  
MAIRIES**

Villes et Villages  
Fleuris